

Pour prévenir les risques : l'inspection

La Division de Douai de l'ASN a réalisé, en 2006, 40 inspections sur les installations nucléaires en région : 35 sur le CNPE de Gravelines dont 6 lors des arrêts de réacteurs, 1 à la SOMANU à Maubeuge, 4 inspections dans le domaine du transport de matières radioactives et 6 sur des installations hors région Nord Pas-de-Calais. Ces inspections ont été réalisées conformément au programme prévisionnel établi à la fin de l'année 2005 auquel il convient d'ajouter quatre inspections ajoutées en cours d'année sur le CNPE de Gravelines, suite à incidents ou activités particulières.

Pour 2006, les thèmes prioritaires nationaux pour l'inspection des centres nucléaires de production d'électricité étaient : les autorisations internes, la sûreté compétitivité, les facteurs humains et organisationnels.

Dans le domaine de l'environnement, la Division de Douai a particulièrement porté son attention en inspection sur les rejets (1 inspection avec prélèvement d'échantillons d'effluents), la mise en conformité des installations aux prescriptions de l'arrêté interministériel du 31 décembre 1999 (2 inspections) et la radioprotection (2 inspections).

Au travers des lettres de suites, 273 demandes ont été adressées au CNPE de Gravelines. Ces demandes portent notamment sur le respect des règles de conduite et les modifications de procédures, sur la maintenance et les modifications de matériel, et sur la formation du personnel.

La division a maintenu le nombre de ses inspections inopinées (37%) qui ont été réalisées sur différents sujets comme la prévention et la lutte contre l'incendie, le prélèvement d'effluents et les travaux de maintenance lors des arrêts de réacteurs.

La Division de Douai reste vigilante sur le partage de la culture de sûreté. Elle estime que le site a des progrès particuliers à faire dans sa rigueur d'exploitation notamment :

- La gestion de la formation et de l'accompagnement de ses personnels nouvellement formés,
- L'accompagnement des personnels de conduite lors de la réalisation de «gestes rares»,
- Le respect des règles, un phénomène d'accoutumance aux écarts peut parfois être suspecté,
- La préparation des interventions sur les matériels importants pour la sûreté,
- L'application rigoureuse des programmes de maintenance,
- Le renforcement de la culture sur le risque incendie.

Les progrès les plus significatifs sont relevés dans le domaine de la radioprotection avec des résultats dosimétriques et une propreté radiologique en amélioration.